

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES 2023-04
Travaux de réfection et construction de trottoirs et bordures

La Ville de Charlemagne demande des soumissions pour des travaux de réfection et construction de trottoirs et bordures pour l'année 2023 avec une option de renouvellement pour 2024.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres à compter du 20 avril 2023 (www.seao.ca) ou pour la région de Montréal au 514 856-6600 et pour l'extérieur, sans frais au 1 866 669-7326. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent communiquer par écrit avec la responsable de l'appel d'offres, soit madame Virginie Riopelle à l'adresse courriel suivante : greffe@charlemagne.ca

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées comme mentionné au document d'appel d'offres seront reçues **jusqu'à 11h le 17 mai 2023** à l'hôtel de Ville situé au 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite.

Seules seront considérées aux fins du contrat, les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Charlemagne, le 20 avril 2023



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 20 avril 2023, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément à la Loi, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 20 avril 2023.



Virginie Riopelle
Directrice générale et greffière

